
COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

Réunion restreinte
Séance du 5 Septembre 2017

Présents : Mmes Nathalie PASIERB, Natacha HUGEL, MM MEYER Christian (Président), Alain BACHOT (Secrétaire), Patrice LETOUZEY, Philippe DEBEAUPUIS

Absents Excusés : MM. JOUANNE Jean Pierre, Lotfi ZARKA, Philippe PELLAN, Pascal TISSERAND

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

FORMATION ARBITRES FOOT A II

La Commission de District de l'Arbitrage informe les clubs du District que les dates des formations initiales ont été arrêtées et validées par le Comité Directeur.

1^{ère} Session :

- le vendredi 29 et le samedi 30 Septembre
- le vendredi 6 et le samedi 7 Octobre
- Examen Théorique et FMI le samedi 14 Octobre

2^{ème} Session :

- le vendredi 10 et le samedi 11 Novembre
- le vendredi 17 et le samedi 18 Novembre
- Examen Théorique et FMI le samedi 25 Novembre

COURRIERS

Mail de M. ZIDI Amar en date du 5 septembre 2017, arbitre DYF, informant la Commission qu'il ne pourra être présent lors du Stage de début de saison à Clairefontaine. Pris note.

Mail de M. MASELE MUKONGA Leeroy en date du 24 août 2017, arbitre du District de Provence, informant la Commission de son désir de reprendre l'arbitrage dans le District des Yvelines.
Pris note. Transmis service administratif du DYF.

Courrier de M. SENTIEIRO Manuel en date du 25 août 2017. Pris note.
La demande est transmise aux services administratifs qui feront suivre à la Commission compétente.

Mail de M. NGAMUKOLE Mylthonn en date du 4 septembre 2017, arbitre DYF, informant la Commission de sa démission de l'arbitrage. Pris note. Transmis aux services administratifs qui feront suivre à la Commission des Statuts de l'Arbitrage ainsi qu'à son club d'appartenance.

Mail de M. BELLENGER Mickael en date du 4 septembre 2017, arbitre DYF, informant la Commission de son indisponibilité du 11 au 17 septembre 2017. Pris note.
Pour information, une fois la désignation connue, il est impossible de vous déconvoquer sur le compte MyFFF. Dans ce cas, l'arbitre doit prendre attache directement par téléphone et confirmer par mail avec les services administratifs du DYF.

Mail de M. AZHARI Wafy en date du 4 septembre 2017, arbitre DYF, informant la Commission de son souhait de participer au stage de début de saison à Clairefontaine le samedi 9 septembre 2017. La liste pour le stage étant complète, merci de vous inscrire à l'une des sessions de rattrapage.

Mail de M. LANIER Jérôme en date du 1 septembre 2017, arbitre DYF, informant la Commission de son souhait de participer au stage de début de saison à Clairefontaine le samedi 9 septembre 2017 et transmettant également ses dates d'indisponibilités. La liste pour le stage étant complète, merci de vous inscrire à l'une des sessions de rattrapage. Pris note de vos indisponibilités. Remerciements.

Reçu de M. BAGHDADI Ilyass, arbitre DYF, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Football. Transmis aux services administratifs du DYF.

Mail de M. YVER Bruno en date du 30 août 2017, arbitre DYF, informant la Commission de son indisponibilité le dimanche 24 septembre 2017. Pris note. Transmis à la section désignations.

Mail de M. GUESSAA Farid en date du 31 août 2017, arbitre DYF, informant la Commission qu'il ne pourra pas être présent lors du Stage de début de saison à Clairefontaine.
Pris note.

Mail de M. SALMI Mohamed en date du 1 septembre 2017, arbitre DYF, informant la Commission de ses indisponibilités des 16 et 17 septembre 2017. Pris note. Transmis à la section désignations.

Mail de M. GUERDY Mathurin en date du 30 août 2017, arbitre DYF, informant la Commission de son indisponibilité de début de saison. Pris note. Transmis à la section désignations.

Mail de Madame DAGNA Marie-Pierre en date du 31 août 2017, arbitre DYF, informant la Commission que son dossier médical va nous être envoyé au retour de congé de son médecin. Pris note.

Mail de Madame LE DISSEZ Cindy en date du 30 août 2017, arbitre DYF, informant la Commission de sa disponibilité à compter du 10 septembre 2017. Pris note. Transmis à la section désignations.

Mails de M. MOLIÈRE Michael en date des 28 août et 5 septembre 2017, arbitre DYF, informant la Commission de son indisponibilité jusqu'au dimanche 24 septembre 2017 inclus, certificat médical à l'appui daté du 23 août 2017. Transmis à la section désignations. Pris note de votre présence à Clairefontaine pour passer les épreuves écrites le samedi 9 septembre 2017 après-midi.

Mail de M. MAZURE Robin en date du 28 août 2017, arbitre DYF, informant la Commission de son souhait de renouveler sa licence pour l'année en cours en qualité d'arbitre indépendant. Pris note.
M. l'arbitre voudra bien prendre attache avec les services administratifs du DYF.

Mail de M. HENNEBICK Eric en date du 31 août 2017, arbitre DYF, informant la Commission de son indisponibilité jusqu'au 1^{er} octobre 2017 inclus. Pris note. La Commission vous informe que les déconvocations des arbitres doivent être transmises au minimum 15 jours avant la date de la rencontre, la 1^{ère} journée des compétitions étant programmée le dimanche 10 septembre 2017.

Mail de M. HAMMADI Jaouad en date du 2 septembre 2017, arbitre DYF, informant la Commission qu'il reprend l'arbitrage à compter du 29 septembre 2017. Pris note de vos indisponibilités jusqu'au 28 septembre 2017 inclus, contrairement à ce vous aviez indiqué sur la fiche de renseignements qui mentionnait la date du 1^{er} septembre 2017.

La Commission vous informe que les déconvocations des arbitres doivent être transmises au minimum 15 jours avant la date de la rencontre, la 1^{ère} journée des compétitions étant programmée le dimanche 10 septembre 2017.

Mail de M. LEMIRE Aymeric en date du 28 août 2017, arbitre DYF, informant la Commission de son souhait de reprendre l'arbitrage après avoir passé son concours de dernière année de lycée en février 2018. Pris note.
La Commission demande à M. l'arbitre de bien vouloir lui indiquer jusqu'à quelle date il souhaite être placé en situation de congé sabbatique.

Mail de M. COIPEAU Christian en date du 25 août 2017, arbitre DYF, informant la Commission de son indisponibilité pendant 1 mois de toute activité physique, certificat médical à l'appui daté du 23 août 2017. Pris note. Transmis à la section désignations.
La Commission vous remercie de votre présence à Clairefontaine le samedi 9 septembre 2017.

Mail de M. AMEUR Radouane en date du 24 août 2017, arbitre DYF, informant la Commission de son souhait de prendre une année sabbatique pour la saison 2017-2018 pour raisons familiales. Pris note. Après en avoir délibéré, la Commission accède à la demande de M. l'arbitre et le place en congé sabbatique jusqu'au 30 juin 2018. Transmis à la Commission des Statuts de l'Arbitrage ainsi qu'à son club d'appartenance.

Mail de M. MASSON Christophe en date du 28 Août 2017, transféré en copie au DYF, confirmant à son club d'appartenance AS MAUREPAS, sa démission adressée préalablement le 27 février 2017.
Pris note. Transmis commission du Statut de l'Arbitrage pour information.

CONVOCATIONS

Suite à l'appel téléphonique de M. NOUIRA Abdessalem aux services administratifs du DYF le 5 septembre 2017,
Vu les demandes formulées et l'éloignement des terrains pendant plusieurs mois de cet arbitre,
La Commission de District de l'Arbitrage le convoque pour les conseils d'usage en sa séance restreinte qui se tiendra au siège du DYF le

Mardi 19 septembre 2017 à 19 heures 00

Suite au Mail de M. YOSHIDA Louis adressé aux services administratifs du DYF, arbitre de la Ligue de Guyane informant de son retour en Métropole, dans le département des Yvelines,
Vu sa demande d'être intégré dans les effectifs arbitraux du District des Yvelines,
La Commission de District de l'Arbitrage le convoque pour les conseils d'usage en sa séance restreinte qui se tiendra au siège du DYF le

Mardi 19 septembre 2017 à 19 heures 30

AUDITIONS

Pour faire suite au mail adressé à la Commission de District de l'Arbitrage par M. PILLEMONT Stéphane, arbitre DYF en activité, postulant à un poste de commissaire à la CDA,
Ayant convoqué M. l'Arbitre en sa séance,
L'ayant entendu en ses motivations, domaines de compétence et souhait d'aider le District et l'arbitrage yvelinois dans des fonctions bénévoles,

Après lui avoir exposé ses attentes et lui avoir donné les conseils d'usage,
Après en avoir délibéré hors la présence de l'intéressé,

La Commission de District de l'arbitrage décide :

De proposer au Comité de Direction du District des Yvelines, la nomination de M. PILLEMONT Stéphane comme commissaire stagiaire chargé entre autre de la promotion du football en milieu scolaire et du tutorat des nouveaux arbitres,

Pour faire suite au mail adressé à la Commission de District de l'Arbitrage par M. BETHUNE Sébastien, arbitre DYF en activité, postulant à un poste d'observateur et tuteur jeunes à la CDA,
Ayant convoqué M. l'Arbitre en sa séance,
L'ayant entendu en ses motivations, domaines de compétence et souhait d'aider le District et l'arbitrage yvelinois,

Après lui avoir exposé ses attentes et lui avoir donné les conseils d'usage,
Après en avoir délibéré hors la présence de l'intéressé,
La Commission de District de l'arbitrage décide :

De proposer au Comité de Direction du District des Yvelines, la nomination de M. BETHUNE Sébastien comme observateur stagiaire pour la catégorie d'arbitre du samedi après-midi et du tutorat des nouveaux arbitres,

DEMANDE D'ARBITRES

La Commission de District de l'Arbitrage indique au club demandeur que sa requête est prise en compte pour la rencontre citée, la demande étant adressée dans les délais impartis (**15 jours avant la rencontre**). Un arbitre central est déjà désigné. Deux arbitres assistants pourront être désignés en fonction des disponibilités du moment. Veuillez toutefois prévoir un assistant bénévole.

RAMBOUILLET – Seniors 5D/C - ASL Rambouillet Yvelines 2 / Ablis FC Sud 78 1 du 17 septembre 2017